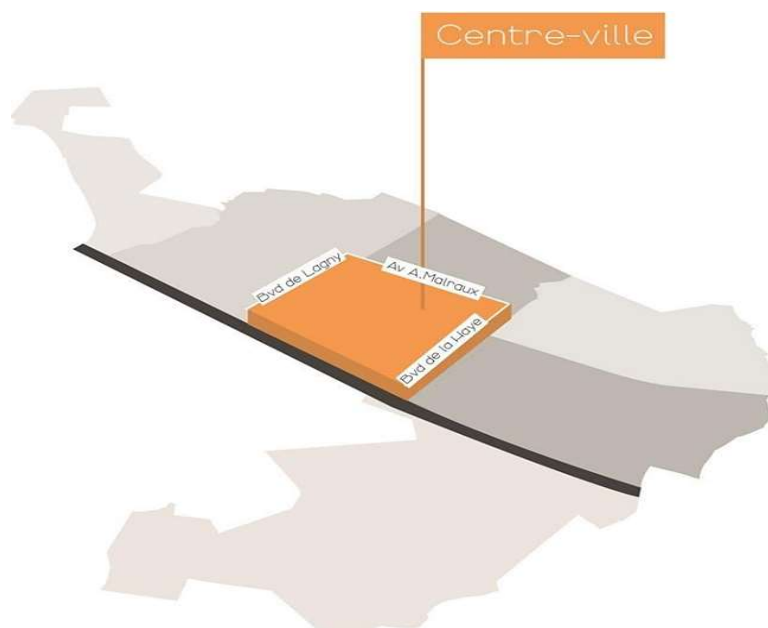


Compte rendu de la plénière d'installation du Conseil de Quartier du Centre Ville



Réunion plénière n°3 du 1 Octobre 2025 en Salle Steffen

Etaient présents :

Mario PRINCIPATO – Président du Conseil de Quartier du Centre-ville
Conseiller Municipal délégué à l'Espace public et aux Conseils de Quartiers

Véronique LACROIX – Représentante des services municipaux
Responsable du pôle espace public

HODY Julien – Vice- président

Membres présents :

ARTAL Claire, **BOIVIN** Christophe, **CHU** Lise , **DA COSTA** Fernando, **HEON** Christian,
IGAO Rosalie , **LUGAN** Michaël, **QUINCY** Michèle, **ROY** Sylvie, **SABROU** Marie-Paule,
VESIN Sandrine, **YALLAOUI** Sarah

Etaient excusés :

DEL MONACO Luciano, **RAGOT** Ange, **GROSCHUPP** Matthias

Absents

SFEIR Roberto, **SOUMA** Aboubacar, **COLLON** Nadine, **JUE** Rachel

Introduction

La réunion plénière du Conseil de Quartier du Centre-ville a permis d'échanger autour des grands enjeux urbains et citoyens du centre ville. Les débats ont porté sur la propreté, l'aménagement du centre-ville, la circulation et les stationnements, la gouvernance locale et la sécurité.

Les échanges témoignent d'un fort engagement des habitants et d'une volonté collective d'améliorer la qualité de vie dans le centre-ville.

1. Gestion des déchets et propreté

La propreté et la gestion des déchets sont essentielles pour la qualité de vie dans nos quartiers et en particulier le centre ville du fait du passage de près de 1000 personnes par jour. Elles touchent à la fois l'environnement, la sécurité et l'image de notre ville.

Gestion des déchets professionnels en centre ville

De récents contrôles municipaux ont mis en évidence plusieurs infractions concernant la gestion des déchets issus d'activités professionnelles :

- dépôts de cartons non pliés ou hors jours de collecte,
- présence de déchets organiques dans des conteneurs inadaptés,
- rejet d'huiles usagées dans le réseau public ou avec les ordures ménagères,
- stockage de déchets sur le domaine public sans autorisation.

Les commerçants ont reçu un courrier leur rappelant l'importance du respect du règlement de voirie et de la réglementation environnementale en vigueur.

Ils sont invités à régulariser la gestion de leurs déchets conformément aux dispositions légales.

2. Aménagement urbain et entretien de l'espace public

L'aménagement urbain et la qualité des espaces publics sont au cœur de la vie quotidienne et de l'attractivité du centre-ville.

Projets en cours

❖ **La Place de la Marne et ses abords nécessite une transformation globale.**

Les flux de camions lourds générés par certains commerces (Carrefour, TANG, Paris Store) provoquent blocages, nuisances sonores et dangers pour les piétons. Les besoins en stationnement doivent être équilibrés avec la création d'espaces conviviaux et la promotion de la mobilité douce.

- **Une étude par Assistance à Maîtrise d'ouvrage est engagée dont objectifs:**
 - Finaliser et présenter les scénarios d'aménagement pour consultation citoyenne.
 - Créer des zones végétalisées mieux adaptées aux usages et à la circulation.
 - Prévoir un suivi technique des contraintes (parking souterrain, étanchéité, bruit).
 - Sensibiliser et informer les habitants sur les délais et les coûts liés aux travaux
- **Propositions :**
 - Réduction du trafic poids lourds en centre-ville.
 - Sanctuarisation de zones piétonnes et terrasses.
 - Déploiement du projet « Ville 30 » pour réduire vitesse et pollution.
 - Développement des stationnements vélos et harmonisation des équipements.
- **Contraintes :**
 - Équilibre délicat entre besoins des commerçants et qualité de vie des riverains
 - Contraintes techniques (parking souterrain, bruit, étanchéité).

❖ **Retards d'entretien (pieds d'arbres) sur place Fulgence Bienvenue :** réalisation prévue avant la fin de l'année 2025.

❖ Réaménagement Grande Place : [Requalification de l'hypercentre - Site officiel de Bussy-Saint-Georges](#)

La première phase de travaux doit être réalisée avant l'été 2026 (hors plantation arbres qui sera réalisée en automne 2026)

- ❖ **Réalisation du plateau des bacs poubelle sur la place Vitlina** : en semaine 42 (à partir du 12/10)

Parkings et copropriétés privées

La gestion des parkings et espaces privés impacte directement l'entretien des quartiers et le confort des habitants.

- **Constats** :
Plusieurs parkings et espaces devant commerces restent privés et non rétrocédés à la ville, entraînant des dégradations et des interventions ponctuelles de la commune pour pallier le manque d'entretien. La multiplicité de syndicats rend la gouvernance complexe.
- **Propositions** :
 - Étudier la possibilité de rétrocéder certains parkings à la ville pour simplifier la gestion.
 - Informer les copropriétaires sur leurs responsabilités et obligations légales.
- **Contraintes** :
 - Multiplicité des syndicats de copropriété.
 - Gouvernance complexe et responsabilités mal connues.

Voirie et trottoirs

La qualité de la voirie et des trottoirs est essentielle pour la sécurité des piétons et la fluidité de la circulation.

- **Constats** :
 - Les pavés soulevés par les racines et les trottoirs abîmés présentent des risques d'accidents.
 - L'entretien courant mobilise un budget conséquent, souvent supérieur aux enveloppes disponibles
- **Propositions** :
 - Prioriser les interventions sur les zones présentant des risques pour les piétons identifier lors des marches exploratoires et signalées dans l'application utilisée par la ville 'Lumiplan'.
 - Réaliser un suivi régulier des membres de l'état des trottoirs et pavés pour anticiper les réparations.
- **Contraintes** :
 - Budget limité (écart entre besoins réels et crédits disponibles). Entretien coûteux (500 à 700 k€/an).

3. Synthèse de participations des conseillers dans les commissions thématiques.

La participation citoyenne et le fonctionnement des commissions sont essentiels pour faire vivre la démocratie locale et impliquer les habitants.

Pour une meilleure compréhension du fonctionnement des commissions thématiques il est rappelé les rôles et fonctions des référents et animateurs de groupes de travail au sein des commissions

Rappel par le président du Conseil de quartier du rôle du référent du conseil de quartier

Il représente son conseil au sein d'une commission thématique (inter-quartiers) et contribue activement aux échanges et réflexions. Lors des réunions planifiées, il sollicite préalablement les avis et propositions des membres de son conseil afin d'enrichir la contribution collective. En aval, il assure la restitution des débats, informe sur les décisions prises et favorise la poursuite du dialogue et du suivi des actions au sein de son conseil.

Rappel par le président du Conseil de quartier du rôle du référent animateur d'un groupe de travail d'une thématique d'une commission :

Il coordonne les échanges et assure le bon déroulement des travaux, d'études et réflexions. En amont, il sollicite les référents concernés pour préparer la réunion et structurer les contributions ; en aval, il restitue les résultats et avancés aux membres du groupe des référents (inter quartier), ainsi qu'aux présidents et vice-présidents des autres conseils de quartier

• **Constats faits :**

- Commissions thématiques en place, animées par des référents autonomes et avec un manque d'animation tant l'animateur de la commission que des référents en charge d'un groupe de travail sur une thématique choisie (Aménagement Urbain, ou Etude vitesse à 30 km/h de zones sur la ville).
- Participation variable, certaines commissions peu dynamiques.
- Communication via WhatsApp, mails, newsletters, signal réflexion s'il n'ya pas trop de supports utilisé.

• **Propositions :**

- Mise en place et déjà utilisé de fiches-type pour évaluer projets.
- Budget participatif de 100 000 € pour initiatives citoyennes (en particulier sur les projets proposés par Conseils de Quartier et non régaliens).

• **Contraintes :**

- Peu de grands chantiers seront lancés avant élection 2026, excepté ceux engagés avant septembre.

A. Synthèse de la réunion de la « Commission Aménagement Urbain » :

Elle a mis l'accent sur trois projets structurants visant à renforcer la sécurité, la cohésion et l'attractivité de Bussy-Saint-Georges.

- **Limitation à 30 km/h :** généralisation envisagée pour réduire les risques et le bruit en zones sensibles. Des aménagements adaptés et des actions

pédagogiques accompagneront la mesure, après concertation citoyenne menée par un groupe de réflexion dédié.), Aménagements physiques, Signalisation, Modifications structurelles, Mesures incitatives et numériques, communication

Une méthodologie commune entre conseils de quartier sera mise en place pour hiérarchiser les priorités.

- **Entrées de ville – Bussy-Saint-Georges** : Les entrées de ville sont définies comme des seuils identifiables combinant accessibilité, signalétique et identité visuelle. La cartographie distingue 10 entrées pour véhicules, plusieurs pour piétons et cyclistes, et une pour le RER, avec des dispositifs d'aménagement et de signalétique recommandés pour améliorer la visibilité et l'image de la commune.

B. Commission « Vivre ensemble et service public »

La commission « Vivre ensemble » de Bussy-Saint-Georges a dressé un bilan global de ses actions et perspectives. Les premières initiatives, comme le vide-maison du quartier Cent Arpents, fête du quartier, et la balade du Sycomore, la brocante au Village, ont favorisé les échanges entre habitants, avec une participation mitigée (brocante et marche Sycomore), malgré une visibilité à renforcer.

Les membres souhaitent structurer les réunions et mieux planifier les actions à l'échelle municipale. Proposer de se caler en fonction de l'évènement de la ville et permettre d'anticiper longtemps à l'avance.

Il est souhaité une améliorer la communication et la restitution des événements et réunions plénières, pour une coordination transverse

Parmi les projets à venir figurent une journée de jardinage solidaire et un troc de plantes, accompagnés d'une communication unifiée dans le journal municipal. Les festivités de Noël seront reconduites dans un format convivial intégrant artisans et écoles, tout en limitant l'empreinte écologique.

C. Commission « Environnement et développement durable »

- Présentation de la proposition de la mise en place d'un service « encombrants à la demande en 2026/2027 » et qui est à l'étude. **Les membres des Conseils de Quartiers seront sondés**
- **Organisation d'opérations citoyennes de nettoyage** quartiers propres avec associations locales est à organisée conjointement avec la commission « Environnement et développement durable ».
Action qui sera animée et coordonnée par Elu Développement Durable et Service de la ville
- **Sensibilisation (vidéo pédagogique sur le parcours d'un mégot, campagnes anti-déchets).**
Cette vidéo humoristique sensibilise à la pollution causée par les mégots de cigarettes en milieu urbain.

Lien vers la vidéo LE MEGOT EN VILLE:

<https://www.youtube.com/watch?v=h3CYGNuWY4U>

Chaque année en France, plus de 23 milliards de mégots sont jetés au sol, polluant jusqu'à 500 litres d'eau chacun et libérant des substances toxiques. La vidéo rappelle

que jeter son mégot dans un cendrier ou une poubelle contribue directement à la propreté et à la protection de l'environnement urbain.

Objectifs pour le conseil de quartier :

- Sensibiliser les habitants aux impacts environnementaux des mégots.
- Encourager des comportements responsables (utilisation des cendriers publics).
- Proposition de mettre en place des actions locales : installation de cendriers, campagnes « zéro mégot », participation à des journées de nettoyage citoyen

Rappel de la réglementation : Depuis 1er juillet 2025, fumer est interdit dans de nombreux espaces publics extérieurs : parcs, jardins, plages, stades, piscines, arrêts de bus, abords d'écoles/crèches.

Les municipalités doivent ou peuvent installer des cendriers en périphérie des zones sans tabac pour réduire la pollution des mégots

Projets proposés par le Conseil de Quartier du Centre ville

• Projet Entrée de ville au Rond point du 5 décembre (devant Mc DO), sortie d'autoroute

Le projet propose la création d'un rond-point emblématique et « Instagrammable », en lien avec le futur Musée du Jeu Vidéo, afin de renforcer l'attractivité de Bussy-Saint-Georges autour de la thématique du numérique et de l'e-sport. Il s'agirait d'un aménagement original combinant sculpture inspirée de la culture geek, décor pixel art, éclairage LED et lettrage stylisé, pour devenir un repère visuel fort et un lieu de photos. Ce dispositif viserait à dynamiser l'image de la ville, favoriser le tourisme urbain et créer une communication virale sur les réseaux. Le projet comprend une réflexion sur la signalétique ludique, le financement municipal ou partenarial, ainsi qu'une validation technique et un entretien programmé.

• Guinguette de l'île mystérieuse

Le projet « **Guinguette de l'île mystérieuse** » propose une **animation estivale en août** au **parc du Génitoy**, pour prolonger la dynamique de **Bussy Plage** et renforcer l'attractivité du centre-ville.

L'objectif est d'offrir aux habitants un **espace convivial, culturel et festif**, en mobilisant les **associations locales, commerçantes et artistes**.

L'événement, gratuit ou à faible coût, comprendrait **concerts acoustiques, soirées dansantes et ateliers participatifs**, autour d'un aménagement éphémère (Food trucks, bar, scène, mobilier décoratif).

Réalisable avec des partenariats locaux, ce projet valorise la **vie associative**, stimule l'**économie locale** et améliore l'**image dynamique** de la ville durant la période estivale.

Contraintes :

- Acceptabilité par les riverains.
- Ressources policières limitées.
- Concevoir des projets conviviaux (ex. guinguettes) tout en maîtrisant les nuisances.
- Approfondir projet avec commission vivre ensemble

Fin de réunion à 21h00. Prochaine réunion plénière en fin janvier/début février